



fédération
des services
publics
la
cgt

CAP

Catégorie B

- ▶ Commission
- ▶ Administrative
- ▶ Paritaire

**Salaires - santé au travail
et conditions de travail -
protection sociale -
service public**

Le 4 décembre 2014, nous élirons
nos représentants aux organismes paritaires.

Le vote CGT, votre meilleur atout !

Le 4 décembre 2014, vous élirez vos représentants à la **commission administrative paritaire** (CAP) de votre catégorie. En CAP sont abordées les questions liées à la carrière : titularisation, avancement de grade, notation, discipline, mutations, recours... Le résultat de ce scrutin déterminera votre pouvoir d'intervention dans les décisions qui vous concernent.

Comme vous, la CGT et ses élus ont à cœur de faire respecter les

droits existants, mais aussi de gagner de nouvelles garanties collectives.

Les élus CGT sont à vos côtés pour défendre les intérêts individuels de chaque agent et nos droits collectifs. Ils sont à l'écoute de vos aspirations afin d'élaborer avec vous des revendications à la hauteur des besoins.

Au plan national, lors des dernières élections professionnelles de 2008, les fonctionnaires territoriaux ont confirmé la CGT comme première organisation. C'est une force syndicale au service de toutes les catégories.

Voter CGT c'est se donner les moyens de défendre les droits et les intérêts de tous les salariés, de gagner sur nos revendications, de mieux intervenir dans les choix pour un meilleur service public.



Le 4 décembre 2014,

en choisissant les élus CGT, vous vous donnez davantage de force pour porter les revendications et gagner :

- ▶ l'augmentation des salaires par la revalorisation du point d'indice avec le minimum de rémunération à 1 700 euros.
- ▶ une véritable reconnaissance des qualifications par une refonte des grilles indiciaires.
- ▶ le droit à la retraite à 60 ans pour tous avec un taux de remplacement net minimum de 75 %.
- ▶ la titularisation de tous les précaires.
- ▶ des droits d'intervention dans la gestion et l'organisation des services publics, la formation professionnelle, la santé au travail et les conditions de travail...
- ▶ la reconnaissance de la pénibilité.

**Les candidats CGT s'engagent
avec vous à poursuivre
cette démarche**

**Un seul tour le 4 décembre,
chaque voix comptera.**

**Votez les candidats CGT
votez pour vous.**

**Le vote CGT,
votre meilleur atout !**

